

Genre du véhicule *)	Marque de fabrique			Type	Expertisé année	Bordereau-type N°	
Chariot de travail	A T L A S			1 5 0 0	1966	5 5 2 3	
Caractéristiques "1500" sur plaquette du constructeur, à droite dans la cabine							
				Carburant diesel	Nombre de cylindres 4		
Constructeur du châssis H. HEYHAUSEN K.G., Delmenhorst (D)-Importateur AIMS A, Genève							
N° du châssis frappé à droite, latéralement sur longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à gauche, à l'AR, au-dessous pompe à injection, plaquette rivée							
Type du moteur 4 L 79							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée	3'141 cm ³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission hydraulique				Longueur 5'300	
Refroidissement air	Nombre vit. avant 2 x 2 = 4				Largeur 2'480		
Entraînement toutes roues	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 1'950		Hauteur 4'000 **		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 20		Voie arrière 1'930		Empattement 2'440	
Nombre de pneus	8	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 14,60/14,20		Porte à faux arr. 1'100	
Frein de service hydraulique, 2-circuits, commandé par air comprimé, s. les 4 roues [AV. 3'000 **							
2ème frein		mécanique, à ruban extérieur, à câble, sur arbre de cardan antérieure					
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	3'300	6'100	9'400	Dimension	9.00 - 20	9.00 - 20	Longueur
Charge utile			—	Charge pneu	10'800	10'800	Largeur
Total			9'400		10	PR	Hauteur
Gar. de fabr.	8'000	8'000	10'000				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		1	Porte à faux arr.
Direction: position		à gauche - hydraul.		Marque du moteur	GUELDNER	C.V. frein	52 DIN
Alésage		100		Course	100	C.V. impôts	16,0
Forme de la carrosserie		hydropelle avec cabine					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	

§).

Phares: marque	2/ HELLA NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV= séparés	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR= combinés avec feux stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ HELLA	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 97 dB
Réfecteurs	2/ séparés \varnothing 70	Rétroviseur	2/ de chaque côté extérieur
Feu stop	2/ au-dessus feux arrières	Indicateur de vitesse	
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	87 bB à 2'500 t/min		

Observations et exceptions

- *) Peut être immatriculé également comme remorque de travail.
Equipé selon les prescriptions, frein à 2 conduites, indirect, éclairage.
- **) Pour circuler sur la voie publique, les bras doivent être repliés de façon à ce que la hauteur n'excède pas 4 m et le porte à faux avant 3 m.

§) Equipement:

Hauteur des feux: pour raisons techniques.

Catadioptres AV et AR amovibles, ceux-ci sont complétés par des plaques réfléchissantes de 100 cm² blanches à l'AV et rouges à l'AR fixées sur la base de la cabine.

Remplacer les verres oranges des clignoteurs avant par des verres blancs ou encadrer les clignoteurs avant avec un fond blanc.

2 Cales indispensables.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 20.5.66.

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule +)	Marque de fabrique		Type	Expertisé année	Bordereau-type N°		
Chariot de travail	A T L A S		1 5 0 0	1966	5 5 2 3		
Caractéristiques "1500" sur plaquette du constructeur, à droite dans la cabine							
			Carburant diesel	Nombre de cylindres 4			
Constructeur du châssis H. & EYHAUSEN K.G., Delmenhorst (D) - Importateur AIKSA, Genève							
N° du châssis frappé à droite, latéralement sur longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à gauche, à l'AR, au-dessous pompe à injection, plaquette rivée							
Type du moteur 4 L 79							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée	3'141 cm ³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission hydraulique			Longueur 5'300		
Refroidissement air	Nombre vit. avant 2 x 2 = 4				Largeur 2'480		
Entrainement toutes roues		Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 1'950	Hauteur 4'000 **)		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 20		Voie arrière 1'930			
Nombre de pneus	8	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 14,60/14,20			
Frein de service hydraulique, 2-circuits, commandé par air comprimé, s. les 4 roues [AV. 3'000 **)							
2ème frein mécanique, à ruban extérieur, à câble, sur arbre de cardan antérieure							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	3'300	6'100	9'400	Dimension	9.00 - 20	9.00 - 20	Longueur
Charge utile			—	Charge pneu	10'800	10'800	Largeur
Total			9'400		10	PR	Hauteur
Gar. de fabr.	8'000	8'000	10'000				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			Nombre de portes		1		Porte à faux arr.
Direction: position		à gauche - hydraul.		Marque du moteur	GUELDNER		C.V. frein 52 DIN
Alésage		100		Course	100		C.V. impôts 16,0
Forme de la carrosserie		hydropelle avec cabine					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)			Places debout

§)

Phares: marque	2/ HELLA NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV= séparés	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR= combinés avec feux stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ HELLA	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 97 dB
Réflecteurs	2/ séparés ϕ 70	Rétroviseur	2/ de chaque côté extérieur
Feu stop	2/ au-dessus feux arrières	Indicateur de vitesse	
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	87 bB à 2'500 t/min		

Observations et exceptions

- *) Peut être immatriculé également comme remorque de travail.
Equipé selon les prescriptions, frein à 2 conduites, indirect, éclairage.
- **) Pour circuler sur la voie publique, les bras doivent être repliés de façon à ce que la hauteur n'excède pas 4 m et le porte à faux avant 3 m.

§) Equipement:

Hauteur des feux: pour raisons techniques.

Catadioptrés AV et AR amovibles, ceux-ci sont complétés par des plaques réfléchissantes de 100 cm² blanches à l'AV et rouges à l'AR fixées sur la base de la cabine.

Remplacer les verres oranges des clignoteurs avant par des verres blancs ou encadrer les clignoteurs avant avec un fond blanc.

2 Cales indispensables.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 20.5.66.

La Commission d'expertise-type